



Pendant les deux dernières années, le Bénin s'est appauvri selon le Représentant Résident de la Banque mondiale M. Olivier Frémond. Sa croissance économique s'est établie autour de 2,6% après avoir oscillé autour de 4,5% en moyenne pour les dix dernières années. Dans le même temps, sa croissance démographique est de 3,2%. Au regard de cette réalité où ses recettes ne dépassent pas les 526 milliards depuis deux ans, le Bénin ne peut pas augmenter les salaires de 25% encore.

Le gouvernement du Bénin a des ressources financières limitées. Les défis sont énormes concernant l'éducation, la santé, les infrastructures et la gouvernance. Voilà ce que révèlent des études récentes initiées par la Banque Mondiale. L'autre réalité qu'il faut rappeler est qu'il y a une croissance démographique galopante de 3,2% tandis que le taux de croissance économique sur les dix dernières années a tourné autour de 4% et sur les deux dernières années autour de 2,6%. La conclusion de la Banque est que le pays s'est appauvri. C'est donc dans l'optique de réduire de façon significative la pauvreté au Bénin, que la Banque Mondiale a réalisé ses études. Elles révèlent qu'il faut atteindre un taux de croissance moyenne de Produit Intérieur Brut de 7% pour avoir un impact sur la réduction de la pauvreté. Au mois de mai 2011, une étude sur les infrastructures a montré que pour les dix années à venir, il faudra investir 320 milliards de francs CFA dans l'infrastructure pour mettre le Bénin au niveau des pays à revenu intermédiaire en Afrique Sub-saharienne. Ce qui signifie qu'il faut investir dans les routes, les chemins de fer, les ponts, l'énergie, l'hydraulique et le secteur des télécommunications. Selon l'étude, si l'on injecte 320 milliards dans les infrastructures, la croissance serait accélérée de 3,2% en moyenne. Si l'on ajoute cela au niveau de croissance moyenne actuel qui tourne autour de 4%, l'on peut donc atteindre les 7% que l'on recherche pour réduire la pauvreté dans les dix ans à venir. Voilà pourquoi la Banque Mondiale pense que le Bénin ne peut pas continuer de dépenser 45% du budget pour les salaires pendant qu'il dépense seulement 35% pour toutes les infrastructures devant contribuer à réduire la pauvreté. Dans le même temps, la Banque Mondiale constate que les recettes fiscales de l'Etat ont été de 500 milliards en 2009 et de 526 milliards en 2010. Comment peut-on avoir cette recette face à un budget de plus de 1000 milliards et dépenser 45% des recettes fiscales pour les salaires, peut-on se demander ? C'est certainement ce que la Banque Mondiale ne trouve pas profitable pour la réduction de la pauvreté. Et si le gouvernement affecte 45% aux salaires, elle ne peut pas à nouveau se permettre de revaloriser le point indiciaire de 1,25. Ce n'est pas vraiment réaliste quand on veut réduire la pauvreté. Aux yeux du diplomate de la Banque Mondiale, il ne lui revient pas d'indiquer au Bénin ce qu'il faut faire. Mais il expose simplement la réalité. Lorsque le Bénin était en augmentation de dix points par rapport aux critères de convergence de l'Uemoa avec ses 45% du budget qu'il accorde aux salaires, la situation était préoccupante. Maintenant, les dirigeants relèvent les salaires de 25%. Est-ce qu'on imagine ce que cela va créer comme situation lorsque l'on sait que l'argent n'est pas élastique? Il y a inévitablement un

problème qui se pose pour le Bénin qui devrait atteindre certains niveaux de réduction de la pauvreté à l'horizon 2015.

Des arguments probants

Pour M. Fremond, la Mission de la Banque Mondiale est de réduire la pauvreté dans le monde et au Bénin. Il s'agit d'améliorer les conditions de vie des populations. Voilà pourquoi son institution est préoccupée par la situation du Bénin.

En 2010, précise M. Fremond, le Bénin a alloué 237 milliards de francs CFA aux salaires contre 289 milliards pour la santé, l'éducation, le fonctionnement de l'Etat et les infrastructures. Or, ces secteurs sont ceux qui atteignent plus de personnes. Pour que le Bénin soit en mesure de réduire la pauvreté, il faut réellement s'engager à investir constamment pour les dix années à venir 320 milliards de francs CFA dans les infrastructures, a dit le Représentant Résident. De même, il faut ramener le niveau des salaires dans la ligne des critères de convergence de l'Uemoa. Car, la croissance de la masse salariale constitue un véritable problème qui risque d'affecter sérieusement l'avenir des enfants du Bénin. « Pour accélérer la croissance et le développement économique du Bénin, il faudra un investissement structurant massif notamment dans les infrastructures ». Les dirigeants béninois devront alors trouver un consensus avec les partenaires sociaux selon la Banque Mondiale pour savoir combien il faudra affecter à la masse salariale et combien affecter aux infrastructures lorsque les recettes augmenteront.

Guy Constant Ehoumi